

## Le Projet "PIBien-être"

### Evolution des travaux et préparation d'un second rapport technique

Cette année marque la 3<sup>e</sup> année (2010, 2011 et 2012) des travaux du projet PIBien-être. Après une large consultation de la société civile, après la présentation et la transmission au Gouvernement d'un rapport technique<sup>1</sup> le 9 mars 2011, les travaux en cours ont pour objectif de déboucher sur l'analyse de la situation du progrès sociétal au Luxembourg. Sera pris en compte, non seulement, le revenu et la situation financière des personnes, mais aussi, leur état de santé, leurs compétences, la qualité de l'environnement, leur satisfaction globale, etc. Un accent tout particulier devra être mis sur les inégalités, conformément aux recommandations de l'OCDE, du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi<sup>2</sup> et aux conclusions des chapitres du rapport technique du projet PIBien-être.

Malgré la crise économique et financière qui perdure, cette initiative garde toute son importance. Le chômage est historiquement élevé, la monnaie européenne est menacée, l'endettement public de nombreux Etats atteint des niveaux jamais vus par le passé et le dialogue social connaît des difficultés. Il est d'autant plus important de mesurer et de débattre correctement de la prospérité économique, du développement et du bien-être de la population luxembourgeoise et de la Grande Région. Le projet PIBien-être s'interroge sur la situation réelle du pays. Les citoyens doivent pouvoir se retrouver dans les différentes données économiques, sociales et environnementales. C'est d'ailleurs ce que recommande le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi.

<sup>1</sup> [www.ces.public.lu/fr/pibienetre/index.htm](http://www.ces.public.lu/fr/pibienetre/index.htm)

<sup>2</sup> [http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport\\_francais.pdf](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf)

Le rapport "*Comment va la vie?*" de l'OCDE<sup>3</sup> constitue une étape essentielle dans la mesure du progrès au niveau international. Il présente une première réponse et un aboutissement au niveau international, comprenant un ensemble d'indicateurs comparables et détaillés relatifs au bien-être. Ils sont issus de l'outil interactif "*Your Better Life index*"<sup>4</sup>, mis en ligne au cours de l'été 2011. Il permet aux utilisateurs de choisir les pondérations qu'ils souhaitent appliquer à divers aspects de la vie en fonction de leurs préférences personnelles, de façon à comparer leur bien-être à celui des citoyens d'autres pays.

Mme Martine Durand, Chef statisticien et Directrice à la Direction des statistiques de l'OCDE a présenté le rapport de l'OCDE à la conférence, organisée par le CES du Luxembourg, "*Quelles données pour mieux appréhender l'évolution sociétale et la qualité de vie des citoyens*". Ce rapport est une autre opportunité pour le CES et le CSDD dans le cadre de la saisine gouvernementale sur le PIBien-être, pour compléter les informations disponibles au niveau luxembourgeois et en débattre avec la société civile. Le CES et le CSDD) peuvent maintenant entreprendre les débats, analyses et recommandations qu'ils souhaiteraient voir figurer dans leurs avis respectifs sur le bien-être au Grand-Duché. En outre, d'autres enceintes comme le Statec et le CEPS/Instead continuent à réaliser des travaux sur ces sujets qui peuvent servir les analyses du CES et du CSDD.

Etablir de meilleurs indicateurs n'aura de sens que s'il s'agit du moyen de renforcer et de mieux cibler les politiques visant à améliorer la vie des résidents. De nouvelles statistiques sont importantes. Les outils de mesure doivent guider les choix d'objectifs et du modèle de société. Les statistiques et indicateurs ne sont pas une fin en soi. Le débat sur la mesure du progrès social et du bien-être doit être poursuivi et doit impliquer l'ensemble des citoyens. Suivant l'OCDE, il faut "*pour de meilleures politiques, nous avons besoin d'un éventail plus large et plus inclusif englobant des mesures plus performantes.*"<sup>5</sup>

## **LE PROJET PIBIEN-ETRE AU LUXEMBOURG**

### *Origine du projet et organisation*

La saisine gouvernementale du 23 avril 2010, se référant à la déclaration gouvernementale du 29 juillet 2009, notifie que: "le Gouvernement a décidé de saisir le Conseil économique et social (CES) et le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD), afin d'élaborer et de proposer un système d'indicateurs du bien-être mesurant le progrès de la société dans une optique de long terme et dépassant les indicateurs traditionnels tels que le PIB par tête. Le Conseil économique et social et le Conseil supérieur pour un développement durable sont invités à produire un avis conjoint et pourront

<sup>3</sup> [http://www.oecd.org/document/47/0,3746,fr\\_21571361\\_44315115\\_48858671\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/47/0,3746,fr_21571361_44315115_48858671_1_1_1_1,00.html)

<sup>4</sup> <http://oecdbetterlifeindex.org/>

<sup>5</sup> Conclusion de l'avant propos du rapport "Comment va la vie?" de l'OCDE

s'appuyer sur l'expertise de l'Observatoire de la Compétitivité (ODC) et recourir aux bases de données du STATEC".

Un groupe conjoint composé de membres appartenant à la fois au CES et au CSDD, ainsi qu'un groupe technique, composé de membres du CES, de l'ODC, du STATEC et du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures ont été créés en 2009. Ce dernier est responsable aussi bien du travail au jour le jour que de l'organisation et de la gestion technique du projet. Il est également en charge de l'implémentation pratique du projet. Toutes les propositions et rapports produits ont été soumis au groupe conjoint.

Comme dans le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi relatif à *la Mesure de la Performance Economique et au Progrès Social*, le bien-être est défini par les piliers traditionnels du développement durable – l'économique, le social et l'environnemental – ainsi que par la qualité de vie. Le cœur du projet "PIBien-être" est de proposer un système d'indicateurs qui reflète les préoccupations de la société civile et permet de guider les autorités publiques dans leurs choix et leurs actions. Pour ce faire, la société civile a été partie prenante du projet dès le départ. C'est une condition préalable à la construction d'un système d'indicateurs du bien-être dans lequel la société civile peut se reconnaître.

Le travail du groupe technique profite aussi bien de l'expérience de ses membres que des conclusions de deux conférences et de trois ateliers de travail publics qui ont été organisés au cours des deux années précédentes. L'organisation de ces conférences et de ces ateliers de travail a permis:

- de consulter la société civile luxembourgeoise (les ateliers de travail et les conférences étaient gratuits libres d'accès à chaque organisation ou individu intéressé);
- de prendre en compte les attentes et les demandes de la société au regard du bien-être ;
- de prendre en compte les priorités, leurs intérêts ainsi que leur compréhension du sujet;
- d'écouter leurs commentaires, ainsi que leurs suggestions.

### *Processus de consultation de la société civile*

Trois ateliers de travail ont été organisés:

- Le premier sur le concept de PIB et ses limites à travers diverses présentations ainsi qu'un débat entre le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration et d'autres représentants venant de l'ensemble du spectre politique et économique. Le *Sponsorship Group* du Système<sup>6</sup> Statistique Européen sur la "*Mesure du progrès, du bien-être et du développement durable*" a également été présenté.
- Le second atelier de travail concernait le thème du développement durable, et les diverses présentations étaient centrées sur la seconde édition du Plan National de Développement Durable et son monitoring. Cet atelier de travail a aussi permis de discuter de l'importance des approches prospectives au sein des analyses prévisionnelles. Il a été conclu par un débat entre le Ministre du Développement Durable et des Infrastructures et des représentants des sphères politiques et économiques.
- Enfin, le troisième atelier de travail a traité de la qualité de la vie. Des discussions sur les études réalisées à partir de l'*European Values Study (EVS)*<sup>7</sup> ont eu lieu, ainsi que sur d'autres études traitant de la qualité de vie et des valeurs au Luxembourg. L'OCDE y a également présenté ses travaux. Une table ronde, comprenant aussi bien des représentants des organisations professionnelles, ainsi que des ONG environnementales, a conclu les débats.

Un séminaire international a également été réalisé dans le cadre de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS) du 11 au 15 juillet 2010 sur la mesure du progrès des sociétés (avec 76 représentants de 18 pays).<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup>Le **groupe de parrainage sur la mesure du progrès, du bien-être et du développement durable** est co-présidé par les directeurs généraux d'Eurostat et de l'INSEE, avec la participation de 16 États membres, de l'OCDE et de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU). Son objectif est d'analyser et de promouvoir la mesure multidimensionnelle du développement durable, de fixer les ambitions quant à la mise en œuvre de diverses recommandations et de proposer une stratégie pour hiérarchiser les recommandations et les actions au sein du Système Statistique Européen. Les travaux ont été répartis entre quatre groupes d'étude chargés des enjeux stratégiques suivants:

- perspective des ménages et aspects relatifs à la répartition des revenus, à la consommation et à la richesse;
- développement durable;
- indicateurs multidimensionnels de la qualité de vie;
- enjeux transversaux;

<sup>7</sup> <http://lisoc.ceps.lu/projets/valcos/>

<sup>8</sup> <http://www.ces.public.lu/fr/actualites/2010/07/aicesis-bien-etre/index.html>

## *Rapport technique du projet PIBien-être*

Basé sur:

- (i) les résultats des conférences et des ateliers de travail,
- (ii) les conclusions d'une large revue de la littérature scientifique relative au bien-être et à la qualité de vie,
- (iii) les résultats et les expériences des autres initiatives à l'instar du rapport sur la Mesure de la Performance Economique et le Progrès Social et de l'initiative "Le PIB et au-delà",
- (iv) l'expérience des autres pays,

un "rapport technique" a été rédigé fin 2010-début 2011. Il fournit une information objective et essentielle aux membres du CES et du CSDD. Il a été officiellement transmis au Groupe Conjoint, ainsi qu'au Premier Ministre le 9 mars 2011 et a été soumis dans le cadre d'une conférence publique de restitution à la société civile. Il contient aussi bien des recommandations techniques qu'une suggestion d'indicateurs pour mesurer le bien-être et la qualité de vie au Luxembourg.

Les principales propositions sont de développer la comptabilité nationale et de se focaliser sur les comptes de secteur, en particulier ceux des ménages (revenu disponible ajusté, patrimoine total, distribution des ressources, etc.). Il recommande aussi de mieux mesurer la pauvreté et encourage la mesure du bénévolat. Il propose également l'utilisation d'enquêtes "budget-temps" et de variables relatives aux attitudes subjectives pour compléter les variables objectives et quantitatives. Au regard de domaines spécifiques, le rapport insiste sur le fait de mieux mesurer et de disposer de meilleurs indicateurs sur les prix des ressources fossiles, ainsi que sur les prix des terrains et des logements, sur les liens familiaux et la santé des individus.

La liste des indicateurs du rapport technique a été élaborée sur la base à la fois des conclusions des ateliers de travail et d'un benchmark statistique de l'ensemble des indicateurs utilisés sur le plan international pour mesurer le progrès, le développement durable, et le bien-être.

Pour l'exercice de benchmark, un classement fut préparé de manière à identifier les indicateurs les plus fréquemment utilisés. Les sources principales retenues pour cet exercice furent les relevés d'indicateurs d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Canada, d'Irlande, de la Stratégie européenne de développement durable, de la Stratégie Europe 2020, des Pays-Bas, de Belgique, de France, de Suisse et du relevé d'indicateurs de développement durable du Luxembourg.

101 indicateurs ont été identifiés et inclus dans le rapport technique. Désormais les deux institutions représentatives de la société civile et en charge du projet PIBien-être, le CES et le CSDD vont travailler dans le but d'opérer une sélection parmi ces propositions et/ou définir les priorités de

développement de la société. Ils auront ensuite à produire des recommandations pour le gouvernement.

### *Synergies possibles et intérêt statistique du projet*

Le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures est en charge du développement des indicateurs du développement durable. L'Observatoire de la Compétitivité est chargé de produire régulièrement des indicateurs de compétitivité. La composition du groupe technique a permis des synergies entre ces différents travaux. Le but final n'est pas d'arriver à un tableau de bord et/ou des indicateurs communs à toutes ces initiatives, mais d'assurer un cœur commun d'indicateurs entre les différents tableaux de bord et de disposer d'un système statistique cohérent.

Un suivi et une mise à jour régulière du système d'indicateurs de bien-être et de qualité de la vie devra être mis en place. Cet exercice pourra conduire à:

- mieux cerner les attentes des utilisateurs de tels statistiques et indicateurs;
- mieux décrire et identifier les approches, les priorités et les contraintes du STATEC;
- la mise en place d'un point de référence - STATEC avec d'autres partenaires pour de nouvelles formes de mesure du bien-être;
- accroître la collaboration entre les différents services des diverses administrations ou institutions.

Tout au long des trois ateliers de travail et des conférences du projet PIBien-être, des questions ont été abordées, débattues aussi bien sur le futur du modèle de société, que sur les indicateurs à retenir. Le rapport technique vise à proposer des indicateurs, des thèmes et des modes de mesure permettant de répondre aux différentes attentes exprimées. Il n'aborde pas les questions ayant trait au modèle de société. Elles sont du ressort des institutions que sont les CES et le CSDD.

L'objectif du rapport est de définir et de préciser la structure et le contenu d'un système d'information, basé en grande partie sur les données existantes, qui permette d'obtenir une vue synthétique et générale de la situation du Luxembourg, au-delà de la seule observation des trois indicateurs phares de la statistique publique (PIB, taux de chômage, taux d'inflation). Sa mise en œuvre éventuelle devrait permettre de disposer d'un outil statistique susceptible de satisfaire toutes les parties prenantes du débat public. Cet outil devra aussi nécessairement évoluer au fil des années, afin de s'adapter aux nouveaux objectifs que la société désire se fixer.

Le travail a également été conduit en étroite collaboration avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures pour ce qui concerne les indicateurs communs liés au développement durable (choix d'indicateurs et de présentations concordants, etc.). En outre, de nombreuses réunions bilatérales PNDD2-PIBien-être ont eu lieu avec l'ensemble des Ministères, pour leur soumettre les propositions d'indicateurs des deux projets et afin qu'ils les informent, le cas échéant, de l'existence d'indicateurs alternatifs ou

plus représentatifs. La finalité d'une telle démarche était également d'assurer que les indicateurs proposés recevront l'aval de l'ensemble des parties prenantes, de manière à être utilisés et communiqués. Le travail a été réalisé de telle sorte qu'une fois finalisé, les discussions des institutions concernées pourront immédiatement débiter, sur base d'un rapport exhaustif.

Un second rapport technique, prenant en compte d'autres indicateurs, est en cours de finalisation et les institutions saisies par le gouvernement comptent rendre un avis au cours de l'automne 2012.

*Après le rapport technique...*

Lors de son Assemblée plénière du 12 janvier 2012, le CES a décidé de lancer une commission spéciale, appelée à rendre un avis sur le système d'indicateurs à retenir en se basant sur le rapport technique précité. Cet avis sera coordonné avec le CSDD et adopté à l'automne.

L'ensemble des informations relatives aux ateliers de travail, conférences et au projet PIBien-être sont disponibles sur le site du CES :

**[www.ces.public.lu](http://www.ces.public.lu)**

**Luxembourg, le 18 janvier 2012**

## Principales références sur l'étude du bien-être

Le rapport technique du projet PIBien-être (en français/allemand/anglais):

<http://www.ces.public.lu/fr/actualites/2011/03/conf-restitution/rapport-technique-v2.pdf>

<http://www.ces.public.lu/fr/actualites/2011/03/conf-restitution/technischer-bericht.pdf>

<http://www.ces.public.lu/fr/actualites/2011/03/conf-restitution/rapport-technique-anglais.pdf>

Le rapport " *Comment va la vie ?* " de l'OCDE :

[http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/ocd/economics/comment-va-la-vie\\_9789264121195-fr](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/ocd/economics/comment-va-la-vie_9789264121195-fr)

<http://www.politiquessociales.net/IMG/pdf/ocde-3.pdf>

Le site du " *Your Better Life Index* " de l'OCDE :

<http://oecdbetterlifeindex.org/>

Le rapport final du Sponsorship Group d'Eurostat et de l'INSEE:

[http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/pgp\\_ess/0\\_DOCS/estat/SpG\\_progress\\_wellbeing\\_report\\_after\\_ESSC\\_adoption\\_22Nov1.pdf](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/pgp_ess/0_DOCS/estat/SpG_progress_wellbeing_report_after_ESSC_adoption_22Nov1.pdf)

Le bilan 2011 de l'Observatoire de la Compétitivité et son chapitre relatif au PIBien-être:

[http://www.odc.public.lu/publications/perspectives/PPE\\_017.pdf](http://www.odc.public.lu/publications/perspectives/PPE_017.pdf)

Le rapport Travail et Cohésion Sociale 2011 du Statec:

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2011/PDF-Cahier-112-2011.pdf>

Le site de l'empreinte écologique du Luxembourg:

<http://www.myfootprint.lu/>

Le site du Second Plan National pour un Développement Durable (PNDD):

<http://www.developpement-durable-infrastructures.public.lu/fr/developpement-durable-infrastructures/plan-national/index.html>

Le rapport du Conseil d'Analyse Economique (CAE) français et du Conseil allemand des experts en économie " *Évaluer la performance économique, le bien-être et la soutenabilité* ":

<http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/095.pdf>